



27.02.2019

Regroupement familial (Parents désirant rejoindre un enfant allemand)

Les demandes de regroupement familial ne se font que sur rendez-vous. Les rendez-vous se prennent en ligne, vous trouverez le [lien](#) sur notre site web. La présence du requérant ou de la requérante est obligatoire.

La demande doit être présentée en deux exemplaires (deux formulaires, dont chacun accompagné d'une photocopie des documents mentionnés ci-dessous), les originaux doivent être joints séparément :

- Deux formulaires de demande de visa national remplis et signés
- Deux photos d'identité récentes en format standard (35 x 45 mm), fond clair
- Fiche « Information en vertu de l'article 54 (2) No. 8 AufenthG » (signée)
- Deux photocopies du passeport de l'enfant
- Attestation de logement (par exemple, contrat de location ou attestation d'hôte)

Les demandes doivent être accompagnées par l'ORIGINAL et de deux PHOTOCOPIES des documents suivants :

- Passeport avec une validité d'au moins 6 mois et délivré les 10 dernières années.
- L'acte de naissance (et, le cas échéant, tous les jugements supplétifs ou rectificatifs)
- Pour le père, qui souhaite rejoindre son enfant né hors mariage: une reconnaissance de paternité légale

Si l'enfant ne possède qu'un acte de naissance togolais, il faudra faire attention à ce qui suit : si le père n'a pas déclaré lui-même l'enfant à la naissance à l'Etat civil togolais, il faudra qu'il présente un jugement donnant l'acte de reconnaissance de paternité émis par des tribunaux togolais. Si le père a déclaré lui-même l'enfant à la naissance à l'Etat civil togolais, cela suffira comme preuve.
- Pour le père, qui souhaite rejoindre son enfant né dans le mariage: certificat de mariage des parents

Important: L'Ambassade se réserve le droit de demander d'autres documents que ceux indiqués ci-dessus et de vérifier l'authenticité des dits documents aux frais du requérant. Ni les dépenses faites pour la constitution du dossier ni les frais de visa ne seront remboursés en cas de refus du visa.

L'Ambassade doit associer les services d'immigration compétents en Allemagne au traitement de votre dossier. Il convient donc de prévoir un délai allant au-delà de 4-6 mois.